

# Les Touaregs algériens et l'Etat central<sup>1</sup>

Dida BADI,  
Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, Alger, Algérie\*

## Introduction

La prise de Tombouctou (1893), d'In Salah (1900), deux comptoirs importants du commerce transsaharien, situés respectivement à l'Ouest et au Nord du monde touareg, et la reddition dans le sang des révoltes de Fihroun ag Alensar, des Iwallemmeden (1916), des Kel Ahaggar (1917), de Kaosen ag Tagida de l'Air (1919) et des Kel Ajjer (1922), un peu moins d'un siècle après la prise d'Alger, en 1830, a consacré l'occupation définitive du pays touareg par les troupes coloniales françaises et a inauguré en même temps une ère nouvelle dans les relations de ces communautés avec le monde extérieur. Comme conséquence de l'occupation du pays touareg, l'établissement de « la paix coloniale », l'organisation des territoires sahariens en ceux dépendant de l'Afrique occidentale française (AOF) et les autres de l'Afrique du Nord où vivent les populations que l'explorateur français Henry Duveyrier (1864) appela « Les Touaregs du Nord<sup>2</sup> ». Autrement dit, les Touaregs algériens et libyens. Seuls les premiers cités feront l'objet d'analyse dans ce texte, dans une perspective de l'anthropologie historique.

Les Touaregs algériens comprennent une partie de ceux de l'Adagh (Algérie/Mali), une partie de ceux de l'Ajjer (Algérie/Libye) et les Kel Ahaggar (Algérie).

Du fait du tracé des frontières, suite à l'occupation du Sahara par l'armée française, le siège de la chefferie traditionnelle des Kel Adagh est resté dans la partie malienne (D. Badi, 2001 : 43-59). Ceci explique la forte attirance, surtout sur les plans symbolique et émotionnel, que l'on sent chez les Touaregs de la partie algérienne de l'Adagh envers ceux restés de l'autre côté (malien).

---

<sup>1</sup> Ce texte est une actualisation de la note déjà présentée dans le cadre de l'IFRI de Paris, en décembre 2009, sous la direction d'Alain Antil : [www.ifri.org/?page=nos-e-notes&id\\_pubcategorie=8](http://www.ifri.org/?page=nos-e-notes&id_pubcategorie=8)

\*Après une licence d'archéologie à l'université d'Alger et un magister en langue et culture berbères (université de Tizi-Ouzou) Dida BADI est diplômé d'un PhD en anthropologie de l'université de Bayreuth (Allemagne). Auteur de plusieurs ouvrages, son domaine d'étude porte sur les mutations au sein de populations touarègues dont il est issu. Il exerce actuellement la fonction de chargé de recherches au CNRPAH d'Alger, Algérie. [didabadi1\(at\)yahoo.fr](mailto:didabadi1(at)yahoo.fr)

<sup>2</sup> C'est l'explorateur français Henry Duveyrier qui fit connaître les Touaregs de l'Ajjer et de l'Ahaggar, pour la première fois, dans son livre : *Les Touaregs du Nord*, Edit. Challamel Aîné, libraire-éditeur. 1864, Paris.

Comme exemple des groupes dont les aires de nomadisation traditionnelles se prolongent de part et d'autre des frontières, on peut citer les Irayyeken, les Ifergumesen, les Iraganaten, les Chebel, etc.

Cependant, le maintien des relations, de tous genres, entre les groupes se trouvant à cheval sur les frontières à l'époque coloniale a été en partie rendu possible du fait ces populations relevaient toutes de la tutelle de la même puissance coloniale. De nos jours, ces mouvements de nomadisation saisonniers à travers les frontières continuent, malgré tout, à s'opérer<sup>3</sup> du fait de l'éloignement de la partie algérienne de l'Adagh des centres urbains de décisions<sup>4</sup> et de toute activité économique ou industrielle, et du mode de vie pastoral de ces communautés transfrontalières. Le début de l'exploitation du gisement aurifère d'Amasmasa dans cette région, ces dernières années, va certainement contribuer à renforcer la présence de l'État sur ses frontières et rapprocher l'administration des citoyens.

A ces Touaregs de l'Adagh, s'ajoutent d'autres clans, originaires de l'Ahaggar, qui nomadisent depuis des générations dans cet espace à l'instar des Kel Ahnet, des Iklan n Tawsit et des Isaqqamaren. Au nord et à l'est de l'Adagh, nomadise aussi depuis déjà très longtemps le clan des Iwanchiguen, originaire d'Aqabli, dans le Touat. Ce clan, dont les origines lointaines renvoient à la région de l'Ajjer sur la frontière algéro-libyenne, qu'il quitta au 17<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui fortement mélangé aux Ifughas de l'Adagh.

L'interaction des relations entre les Kel Adagh algériens et ceux du Mali s'était faite sentir en 1963-64, lors de la première rébellion des Touaregs du nord Mali. A l'époque, le président algérien, Ahmed ben Bella, a autorisé l'armée malienne à poursuivre les rebelles jusqu'à la région de Ti-m-Missao, 200 kilomètres à l'intérieur du territoire algérien. Parmi les victimes, on pouvait compter des Touaregs algériens. C'est alors qu'arrivèrent les premiers réfugiés touaregs maliens à Tamanrasset et à la base nucléaire française d'In Eker (R. Bellil, et D. Badi, 1995 : 79-98).

---

<sup>3</sup> En effet, l'aire de nomadisation traditionnelle des Touaregs de l'Adagh se prolonge à l'intérieur du territoire algérien et va jusqu'au massif de Ti-m-Missao, (à 200 Kms,). Ce massif montagneux la sépare de celle de leurs voisins les Kel Ahaggar, son milieu étant considéré comme territoire neutre.

<sup>4</sup> Tinzawaten est distante de 2 400 kms de la capitale et de 520 kms de Tamanrasset, le siège de la préfecture, et seulement de 300 kms de Kidal.

Tout comme l'Adagh, la région de l'Ajjer est à cheval entre deux frontières, à savoir celles de l'Algérie et de la Libye. Cette situation remonte à 1916, date de l'occupation définitive de Djanet par l'armée française, alors que les Turcs étaient déjà installés à Ghât, depuis 1873.

Cependant, la particularité de la région de l'Ajjer, comparativement à celle de l'Adagh, repose dans le fait que la chefferie traditionnelle s'était scindée en deux branches, une en Algérie et l'autre en Libye, pour s'adapter à la nouvelle situation née de l'imposition des frontières étatiques. Toutefois, ces deux branches se réfèrent toutes les deux à la même idéologie, c'est-à-dire à la descendance de Makhammed ag Ti n Akerbas, le fondateur de la chefferie des Uraghen, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle (H. Duveyrier 1864).

Le territoire des Touaregs de l'Ahaggar (dont le centre de ralliement est la ville de Tamanrasset, dans le massif du même nom), comparativement à ceux de l'Ajjer et de l'Adagh, précédemment cités, se trouve, dans sa totalité, inclus à l'intérieur des frontières algériennes. Cependant, les Kel Ahaggar ont une longue tradition de relations et d'échanges multiformes avec les deux premières régions. Mais ils entretiennent, en même temps, des rapports privilégiés avec celles de l'Aïr et du Tamasna, en territoire nigérien. En effet, plusieurs tribus de l'Ahaggar continuent à nomadiser dans cette dernière région, autour du puits d'In Abangharit et ce, depuis des générations.

Nous commencerons notre exposé des politiques étatiques à l'égard des Touaregs algériens dans une perspective historique en prenant l'exemple de ceux de l'Ahaggar. Nous aborderons ce sujet en deux temps : - de la période allant de l'indépendance du pays à l'avènement du pluralisme politique, autrement dit de 1962 à 1989 ; - puis de 1989 à nos jours. Notre analyse concernera essentiellement les domaines des politiques socio-économiques et culturelles, ainsi que l'évolution de la structure socio-politique des Touaregs algériens, dans le cadre des structures administratives et étatiques de l'Algérie indépendante.

## Le premier temps (1962-1989)

A l'indépendance de l'Algérie, les responsables politiques (issus essentiellement du Nord du pays) avaient très peu de connaissances du monde touareg<sup>5</sup>. Ils ne faisaient pas trop de distinction entre les Touaregs algériens et ceux des autres pays limitrophes, tels que le Mali ou le Niger.

A cet égard, il faut dire qu'ils semblent partager cette vision avec les autres États sahélo-sahariens socialisant. Ceci, nous l'avons vu plus haut, s'est manifesté à travers l'alignement du régime socialiste et panarabiste de Ben Bella sur la politique d'éradication de la première rébellion des Touaregs par l'État malien<sup>6</sup>, en 1963-64.

Mais à partir de la chute de Ben Bella, suite au coup d'État de Boumediene, en 1965, la politique algérienne vis-à-vis des Touaregs a sensiblement changé aussi bien à l'égard de ceux venant du Mali, qui ont trouvé refuge en territoire algérien suite aux différentes sécheresses et problèmes politiques qui les ont poussés à quitter leur pays, mais aussi des Touaregs nationaux dont l'amélioration des conditions économiques devait accélérer l'intégration à l'ensemble national. Ainsi, la politique étatique à l'égard des Touaregs algériens, qui étaient en majorité des nomades aulendemain de l'indépendance, pourrait être résumée en quelques points.

- La sédentarisation : sur ce plan, les grandes lignes de la politique du FLN<sup>7</sup> ont été énoncées par le premier administrateur (R. Aktouf, 1971 : 105) de Tamanrasset qui écrivait : «...arriver à mettre la main sur les enfants nomades et à les scolariser, c'est arriver inévitablement à mettre la main sur le nomadisme». La scolarisation avait donc pour but de fixer les nomades pour leur faire bénéficier des actions de l'administration. Ces actions visaient à transformer la structure sociale et politique des Touaregs, dont le maintien constituait un obstacle à leur intégration dans le cadre de l'État-nation arabo-musulman et socialisant.

---

<sup>5</sup> A ce propos Rachid Aktouf, le premier sous-préfet de Tamanrasset, écrivait en 1971 à la page 38 d'une monographie ronéotypée : « Les premiers fonctionnaires et responsables algériens qui ont débarqué à Tamanrasset en 1962/1963 ne se sont guère mieux conduits que leurs prédécesseurs français auxquels ils empruntèrent les méthodes et les gestes ». Cité par Rachid Bellil, 1976, *Approche du processus de changement social en Ahaggar (1962-1975)*. Mémoire de DEA en sociologie, Faculté de lettres et des sciences humaines, Université d'Alger.

<sup>6</sup> Pendant ses opérations en territoire algérien, l'armée malienne opéra, durant l'été 1964, un massacre sur les puits d'In Ouzal à 200 kms à l'intérieur des frontières algériennes.

<sup>7</sup> Front de Libération National, parti unique au pouvoir depuis l'indépendance jusqu'à l'avènement du multipartisme en 1989.

L'accroissement de Tamanrasset, berceau des Touaregs Kel Ahaggar, se fait corrélativement à l'affaiblissement de l'ancien mode de vie nomade, à l'urbanisation qui se développe et à l'occupation des immenses zones désertiques qui baisse régulièrement. En 1981, la sous-préfecture de Tamanrasset était estimée à 23 245 habitants, les nomades n'étaient plus décomptés à part. En 1985, on estime à plus de 20 000 personnes la population de la seule commune de Tamanrasset et de ses environs immédiats, chiffre dans lequel les apports récents sont nettement majoritaires. Cette tendance est en évolution puisque le recensement de 1998 mentionne le chiffre de 139 353 sédentaires localisés dans les villes et les centres de cultures et seulement 14 953 pasteurs nomades.

Au 31 décembre 2009, la commune de Tamanrasset et ses environs immédiats compte 95 400 habitants dont 727 nomades pour une population totale estimée à 200 802 habitants pour l'ensemble de la région.

- Le maintien de l'institution de l'*amanukal* : la première approche de l'administration algérienne vis-à-vis des Touaregs consista, dès l'indépendance, au maintien de cette institution en nommant Baye ag Akhamok comme vice-président de la première assemblée nationale. Cette nomination symbolique paraissait comme la continuité de la politique pronée par l'administration française. Elle s'incrimait, tout comme celle adoptée par le régime socialiste de l'US-RDA du Mali à l'égard de la chefferie de l'Adagh, en porte à faux avec l'édification de l'Etat-nation. A son décès, en 1975, Baye ag Akhamok fut remplacé par al-Hadj Moussa<sup>8</sup>, son demi-frère du côté paternel. En même temps qu'elle semblait «faire ménage» avec la structure sociopolitique des Touaregs, à travers la captation et le maintien de l'institution de l'*amanukal*, l'administration du FLN encourageait l'émergence d'autres réseaux politiques régionaux. Ceux-ci étaient surtout constitués de descendants des *Chaambas* arabophones, anciens méharistes convertis dans le commerce après le départ de l'armée française. A ceux-là s'ajoutèrent d'autres groupes venus des oasis arabophones<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Alhadj Moussa, qui était de mère *ifughas*, un autre groupe touareg non descendant de la reine Tin-Hinan et n'ouvrant, donc, pas droit d'accès à la chefferie, selon la coutume des Kel Ahaggar, fut soutenu par le groupe des *chorfa* afin de succéder à son défunt frère.

<sup>9</sup> Cette tendance s'est vérifiée lorsque, au mois d'avril 2011, l'administration a reçu pour des consultations politiques des personnalités issues de certaines communautés oasiennes et arabophones, installées depuis longtemps dans les régions de l'Ahaggar et de l'Ajjer, en leur qualité de notables et représentants des régions du grand sud algérien (*El Watan*, 13 mars 2011).

Dans ce double jeu, où l'équilibre démographique est en défaveur des Touaregs, l'*amanukal*, officiellement élu du peuple, tenait sa légitimité grâce à la vivacité de la structure sociale et politique et la reconnaissance tacite par l'administration de son rôle d'intermédiaire entre les différents lignages qui sollicitaient son intervention dans le règlement de leurs litiges avec elle (A. Bourgeot, 1989 : 25).

### **Le deuxième temps (1989-2012)**

Celui-ci est intervenu à la faveur du pluralisme politique en 1989. L'une de ses conséquences est l'avènement du pluralisme culturel affirmé dans le préambule de la constitution du 28 novembre 1996, en faisant de l'amazighité le socle de l'identité nationale au côté de l'arabité et de l'islamité. En conséquence de la reconnaissance de la dimension amazighe de l'Algérie, la langue touarègue (le tamashek) fut enseignée, dans des classes expérimentales, à Tamanrasset et Djanet, dès la rentrée scolaire 1995/1996 (D. Badi, 1996 : 40).

Cependant, l'un des moments forts dans la relation de l'État aux Touaregs est intervenu à la faveur de l'insurrection des islamistes du FIS, de 1990 et de l'arrivée aux affaires de Mohammed Boudiaf. Celui-ci reçut officiellement Akhamok al-Hadj Moussa et Ghuma Ibrahim, leaders de deux principaux groupes touaregs algériens (Kel Ajjer et Kel Ahaggar) pour obtenir leur soutien à son nouveau mouvement, Rassemblement National Populaire (RNP), afin d'asseoir son régime et lutter contre l'opposition islamiste<sup>10</sup>. A l'occasion de cette rencontre très médiatisée, on vit apparaître pour la première fois dans la presse le titre de *amanukal* pour désigner ces deux chefs touaregs.

L'autre moment fort dans les relations des Touaregs algériens à l'État s'est révélé à l'occasion de l'élection de l'actuel *amanukal* de l'Ahaggar<sup>11</sup>. Le nouvel *amanukal* a non seulement le droit à la chefferie, selon la coutume, mais fut également coopté par le défunt chef, du vivant même de ce dernier. Cela signifiait que, bien qu'ayant joué le jeu de l'administration du FLN en acceptant d'occuper le poste de l'*amanukal*, le défunt chef voulut corriger cette situation en

<sup>10</sup> Durant toute la période du terrorisme qu'a connu le Nord du pays, les régions touarègues ont été épargnées par la violence islamiste.

<sup>11</sup> Ahmed est le fils de Mohammed ag Meslagh ag Amayas. Ce dernier était l'*amghar* de l'Ahaggar entre (1941-1950). Sa mère est Fati fille (*walet*) Habbani fille (*walet*) Chikat ag Adaber. Fati est fille (*walet*) d'Akhamok ag Ihemma (*amghar* de l'Ahaggar entre 1921-1941) et sœur de Baye (1950-1975), le dernier *amanukal* élu selon la coutume.

restaurant le mode de succession matrilineaire pour l'accession à la chefferie, répondant ainsi à une demande exprimée par les différents chefs des clans de l'Ahaggar<sup>12</sup>. L'administration laissa non seulement faire l'élection selon le rituel traditionnel, mais assura une large couverture médiatique de l'évènement (Elwatan, 2006). Toutefois, l'élection du nouvel *amanukal*, selon le mode traditionnel, ne s'est pas faite sans provoquer des contestations. Ainsi, le FLN local, dominé par le clan des Taitoq opposé depuis toujours au groupe de commandement des Kel Ghela au pouvoir des Kel Ahaggar (M. Gast, 2008 : 147), ainsi que tous les groupes arabophones originaires des oasis sahariennes et installés à Tamanrasset après l'indépendance, mais surtout les religieux chorfa représentés par Si Mohammed ben Moulay Abdellah et auxquels se sont joints les Dag Aghali, étaient favorables à l'élection de Mohammed ag al-Hadj Moussa à la succession de son père.

Toutefois, les motivations qui animent chacune de ces quatre tendances sont différentes. En conséquence, l'Ahaggar s'est retrouvé avec deux chefs traditionnels se prévalant, chacun, d'une légitimité spécifique. Devant cette situation, l'administration dut intervenir en tant que médiateur et désigna le fils du défunt *amanukal* et candidat des partisans de la succession patrilinéaire comme sénateur parmi le tiers présidentiel. Ce geste permit de calmer le jeu. Ce débat renseigne sur la vivacité de la structure sociopolitique des Touaregs et sa résistance au travail de nivellement opéré par l'administration, mais aussi sur l'approche de l'État consistant à favoriser une transformation en douceur de celle-ci. Aussi, l'intervention, bien qu'ancienne, puisqu'elle remonte même à sa fondation (M. Gast, 1980 : 5), des agents religieux dans les affaires de la chefferie des Kel Ahaggar, semble ne pas avoir réussi totalement à convertir l'idéologie matrilineaire en celle patrilinéaire, plus conforme à l'islam.

Sur un autre registre, le rejet par l'*amanukal*, nouvellement élu, de l'appel lancé par feu colonel Kadhafi aux tribus du Sahara pour s'organiser au sein d'une entité commune, en avril 2006 à Tombouctou, est un autre moment fort dans les relations des Touaregs à l'État algérien (El Watan et APS, 2006). Ce rejet qui s'apparente à la position de l'Algérie officielle indique que les Touaregs algériens sont solidaires de leur Etat.

---

<sup>12</sup> Lors d'une réunion dans son domicile en 2000, al-Hadj Moussa fut exhorté par les chefs des tribus de l'Ahaggar de désigner, de son vivant, son successeur au poste de l'*amanukal*.

Cependant, l'inauguration par le président Abdelaziz Bouteflika (avril 2011) du mégaprojet d'alimentation en eau de la wilaya de Tamanrasset, à partir du bassin albien d'In-Salah est le moment le plus fort dans les relations des Touaregs à l'Etat. En effet, Tamanrasset qui vit un développement très rapide de sa population du fait de forts courants migratoires (intérieurs et extérieurs) connaît un important déficit en eau potable. Le projet estimé à 3 milliards de dollars est présenté comme la plus grande réalisation du président Bouteflika depuis son avènement aux affaires, en 1998, et reflète l'intérêt que porte l'Etat au développement des régions touarègues dans un contexte politique et sécuritaire difficile marqué, à la fois par la présence de l'AQMI au nord Mali, la résurgence des mouvements irrédentistes touaregs et par les événements que vit actuellement la Libye.

Jusqu'à présent, l'Etat algérien a réussi, tant bien que mal, à maintenir les Touaregs algériens, qui ne formulent aucune revendication territoriale, à l'abri des difficiles conditions économiques nées des crises écologiques que connaissent leurs frères sahéliens du Niger et du Mali et ce, à coup d'énormes investissements publics. Il est toutefois évident qu'il devient de plus en plus difficile de les tenir éloignés de courants politico-religieux qui traversent la région sahélo-saharienne à la faveur des bouleversements qu'elle connaît actuellement.

Ainsi, se sentant de plus en plus isolés de leur profondeur géographique qu'est l'espace sahélo-saharien et menacés dans leur identité culturelle par une forte migration interne et externe, les Kel Ahaggar ont décidé de prendre l'initiative afin de se positionner par rapport aux jeux politiques locaux, nationaux et régionaux qui interpellent leur communauté. C'est dans cette logique que l'on pourrait expliquer leur position très critique vis-à-vis des élections législatives du 10 mai 2012. En effet, les Kel Ahaggar, organisés au sein du parti du premier ministre A. Ouyahia, le RND, ont brandi la menace de boycotter collectivement les élections pour protester contre des candidats cooptés par la direction du parti et n'ayant pas obtenu la caution de la hiérarchie politique traditionnelle des Kel Ahaggar (Elwatan, 2012)<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> [http://www.elwatan.com/actualite/le-bureau-du-rnd-de-tamanrasset-annonce-le-boycott-du-scrutin-du-10-mai-26-03-2012-164208\\_109.php](http://www.elwatan.com/actualite/le-bureau-du-rnd-de-tamanrasset-annonce-le-boycott-du-scrutin-du-10-mai-26-03-2012-164208_109.php)



La surprise fut la décision prise par l'*amanukal* le 19 mars 2012, lors d'une réunion des notables et chefs des tribus de l'Ahaggar à Tamanrasset, de ne pas se présenter à l'élection du poste de député (Elwatan, 2012)<sup>14</sup> rompant ainsi avec une tradition instaurée depuis l'indépendance du pays consistant à faire de l'*amanukal* le représentant de la population des Kel Ahaggar au sein de l'assemblée nationale. A l'issue de cette réunion, une lettre a été adressée aux autorités pour les informer officiellement des décisions prises par l'assemblée des notables (Elwatan. 2012).

Ce geste de l'*amanukal* de se retirer de la vie partisane permit d'ouvrir le jeu politique devant les jeunes Kel Ahaggar qui étaient jusque-là hésitant à s'investir en politique de peur de casser l'unité et la cohésion de leur confédération s'ils se présentaient sur des listes concurrentes de celle du parti politique de l'*amanukal*.

Le sort a décidé que les islamistes de l'alliance verte, une coalition de trois partis islamistes lors du scrutin législatif du 10 mai 2012, seraient les premiers bénéficiaires de ce jeu de pouvoir à travers l'élection d'un candidat issu du clan des Isaqqamaren, groupe traditionnellement dépendant des Kel Ghela au pouvoir de l'Ahaggar. Pour montrer son encouragement à l'ouverture politique au sein de sa communauté, l'*amanukal* reçut à son domicile de Tamanrasset, le 06 mai 2012, le candidat à la députation en compagnie du président de son parti, Bouguerra Soltani, et l'assura de son soutien.

La décision de se retirer de la députation inaugure des nouveaux rapports des Kel Ahaggar avec l'Etat algérien dans la mesure où l'*amanukal* tient désormais sa légitimité, non plus de la reconnaissance de l'administration de son rôle d'intermédiaire entre elle et la population mais de son statut traditionnel de chef des Touaregs Kel Ahaggar. Il est désormais un interlocuteur avec lequel il faudra compter.

En envoyant un émissaire aux Touaregs maliens pour s'enquérir de la situation des diplomates algériens pris en otage par le groupe terroriste du MUJAO (elwatan, 2012)<sup>15</sup>, l'*amanukal* entend mettre à contribution les relations anciennes et pré-étatiques que les Kel Ahaggar avaient nouées avec d'autres groupes touaregs dans les pays voisins, notamment au Mali

---

<sup>14</sup> [http://www.elwatan.com/actualite/pres-de-300-notables-reunis-a-tamanrasset-19-03-2012-163360\\_109.php](http://www.elwatan.com/actualite/pres-de-300-notables-reunis-a-tamanrasset-19-03-2012-163360_109.php)

<sup>15</sup> [http://www.elwatan.com/international/j-ai-charge-un-emissaire-pour-prendre-contact-avec-les-touareg-maliens-13-04-2012-166651\\_112.php](http://www.elwatan.com/international/j-ai-charge-un-emissaire-pour-prendre-contact-avec-les-touareg-maliens-13-04-2012-166651_112.php)

et au Niger, pour s'informer, voire s'impliquer dans les questions qui intéressent leurs communautés respectives et contribuer ainsi à la résolution des conflits régionaux.

## Conclusion

La réactivation de l'institution de l'*amanukal* permet d'évaluer la politique de transformation en douceur de la société touarègue prônée par l'Etat algérien depuis l'indépendance.

Ainsi, en optant pour la démocratisation de la société des Kel Ahaggar, par l'ouverture du jeu politique à l'ensemble des groupes de la société, l'*amanukal* se place désormais au-dessus des partis politiques. En ce faisant, il met à l'épreuve l'adhésion des Kel Ahaggar à leurs institutions traditionnelles. Néanmoins, du degré de cette adhésion dépendra la légitimité de ces institutions et l'attitude future de l'Etat algérien à leur égard.

## Bibliographie

AKTOUF, Rachid, 1971 : *Monographie de l'Abagar*, document ronéo.

BOURGEOIS, André, 1989 : « Le Lion et la Gazelle : Etat et Touareg. » *Politique africaine*, no 34, CNRS, Paris, pp. 19-29.

BADI, Dida, 2001 : « Le mythe de fondation des Touareg Ifughas », *Awal. Cahiers d'études berbères*, n°24, Paris : Ed. de la maison de sciences de l'homme, pp. 43- 59.

BELLIL, Rachid et BADI, Dida, 1995 : « Les migrations des Touaregs maliens en Algérie », *Études et documents berbères*, n°13, Paris : INALCO, pp. 79-98.

DUVEYRIER, Henri, 1864 : *Les Touaregs du Nord*. Edit. Challamel Aîné, libraire-éditeur, Paris.

GAST, Marceau, 1980 : « Complément à la rubrique Attici ag Amellal », *Encyclopédie berbère*, Aix-en-Provence, LAPMO, n°25.